



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-129666>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-129666

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-120060

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : INSERM - Délégation Régionale Occitanie Pyrénées

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18003604802938

Ville : Toulouse

Code postal : 31078

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement éclairage actuel par éclairage LED bâtiment Oncopole

Code CPV principal - Descripteur principal : 45311200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux consistent au : - Remplacement complet des appareillages d'éclairages actuels par de nouveaux appareillages LED avec commande variable (solution de base) OU - Remplacement des néons actuels par des tubes LED avec commande variable (Variante 1) - Ainsi que le remplacement des interrupteurs par des variateurs à raison d'un seul actionneur par local (pour la solution de base et la variante 1). Les travaux se feront sur le bâtiment Inserm de l'Oncopole situé au 2 avenue Hubert Curien 31100 Toulouse. L'ensemble du bâtiment est occupé. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP INSERM-OCCP-2025-21)

Critères d'attribution : Voir Article 14.2 du Règlement de consultation (RC INSERM-OCCP-2025-21)

Section 4 - Informations rectificatives

- Suite à une dégradation de la plateforme de dématérialisation PLACE le 21 novembre 2025 dans la matinée, c'est à dire le jour limite de réception des offres, l'acheteur décide de repousser la date limite de réception des offres. Ainsi, au lieu de lire : "Date et heure limite de réception des plis : 21/11/2025 à 12:30" Lire : "Date et heure limite de réception des plis : 27/11/2025 à 12:30"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2025